



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

24.4603 - Terrain synthétique

Intervention de Gérard Santschi au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le groupe socialiste a accueilli positivement ce rapport qui permettra de remplacer une installation sportive de notre Commune. Il est à nos yeux important de pouvoir offrir des installations performantes à nos sportifs et sportives. Et concernant ce terrain en particulier, à l'ensemble des clubs de football de notre Commune.

Cependant, pour le groupe socialiste, il n'est pas admissible que cet investissement se fasse sous la menace d'une suspension officielle du terrain par l'Association cantonale de football. L'autorisation actuelle n'est valable de manière exceptionnelle que jusqu'au 1^{er} août 2024. Imaginons que le Conseil général refuse... Attendre la dernière limite en espérant des économies n'est pas la meilleure façon de préserver nos équipements.

Ce qui précède n'a cependant pas empêché la tenue de deux matchs internationaux juniors entre les sélections M15 Suisse et Belge, les 23 et 25 mai 2023.

La question s'est posée au sein de notre groupe de savoir si le vieux revêtement pouvait être utilisé ailleurs. Les réponses fournies dans le rapport et à la commission des Sports nous conviennent parfaitement.

En page 5 du rapport, nous espérons que la réduction à futur à cinq terrains de football ne posent pas de problèmes aux utilisateurs et qu'une discussion soit menée avec tous les clubs concernés au plus vite, et en bonne intelligence.

Nous notons aussi que des travaux importants devront être entrepris sur le site du Communal, et à priori nous devrions les accepter. Mais nous sommes étonnés que les études soient seulement « en cours » et pas encore abouties. Il nous semble que depuis le temps que l'on sait que le terrain des Marais sera abandonné, les projets d'infrastructures et les discussions entre les clubs devraient plus avancées.

Une option concernant les vestiaires consistait à les construire dans un bâtiment commun entre les Football Clubs et les Hockey Club. Cette option n'a cependant pas été retenue. Le Conseil communal peut-il développer sa réponse déjà donnée à la

commission des Sports ? Nous pensons utile que le Conseil général en ait connaissance. Nous ne remettons pas en cause la solution de principe pour les vestiaires et le buvette « football ». Ce d'autant plus qu'un rapport concernant la Piscine-patinoire est en cours de finalisation. Ces informations émanent des commissions des Sports et des Travaux publics. En fait, ce soir le groupe socialiste demande simplement une information intermédiaire sur les projets en cours.

En page 7, nous notons positivement qu'une synergie avec la Ville de La Chaux-de-Fonds est mise en place pour les équipements d'entretien des terrains. Sans vouloir lancer le débat ce soir, ne serait-il pas utile à terme, d'envisager un seul service des Sports entre nos deux communes ?

Évidemment nous saluons le remplacement de l'éclairage du terrain des Jeanneret avec la technologie LED actuelle.

Nous espérons que le renard comprendra la nécessité de la pose d'une barrière côté Sud-Ouest pour l'empêcher de se nourrir des filets de buts, ce qui ne doit pas être bien bon pour sa santé d'ailleurs.

Nous remercions le Conseil communal d'avoir convoqué la commission des Sports pour présenter ce projet et d'avoir aussi informé la commission des Travaux publics de l'avancement des projets cités plus haut.

Le groupe socialiste acceptera ce rapport et son arrêté.

Pour le groupe socialiste,
Gérard Santschi